

CEREMONIE DES VOEUX 2017

Le 26 janvier 2016 est parue la loi de modernisation de notre système de santé. Cette loi modifie le paysage hospitalier et notamment l'organisation du système de santé et surtout crée les groupements hospitaliers de territoires.

Après discussion avec le corps médical et les partenaires sociaux, lors des différentes instances, l'établissement a souhaité obtenir une dérogation auprès de l'ARS, que l'ARS a accordé par arrêté du 1^{er} juillet pour une durée de 3 ans.

Cette dérogation permet donc à l'établissement de coopérer avec les autres GHT et de pouvoir mettre en œuvre une politique de santé mentale départementale.

Cette loi a également modifié le fonctionnement des établissements publics de santé au regard de la gouvernance en confortant les pôles dans l'organisation hospitalière et en renforçant la place du président de CME dans les procédures décisionnelles.

Elle modifie également la CRUQPC en Commission des Usagers en élargissant ses missions et en donnant un rôle accru aux représentants des usagers. La CDU a été installée le 28 novembre et l'ARS a désigné les représentants des usagers suivants : M. Baclet et Mme Feller, titulaires et Mmes Bouchareinc et Tourillon, suppléants.

Au regard des droits des patients, la loi souhaite sensibiliser les patients au coût des prises en charge en les informant systématiquement sur les coûts. Elle redéfinit également la notion de secret professionnel et de partage d'information afin d'améliorer la coordination des prises en charge dans le respect de la vie privée et de la confidentialité due aux usagers.

Enfin, elle encadre précisément les notions de contention et d'isolement en psychiatrie en instituant un registre spécifique par établissement. Ce registre sera généralisé dans l'établissement au fur et à mesure de l'informatisation du Dossier Patient, qui se poursuivra tout au long de l'année 2017.

En effet, après plusieurs années de test, le DPI a commencé à être déployé en février à raison d'un pôle par moi (hors période estivale). Ce projet est piloté par Mme Marquet, en lien avec le DIRM, l'informatique, la DQAHDPE et la coordonnatrice des secrétariats médicaux et s'inscrit notamment dans la démarche de certification V2014.

La démarche de certification V2014 est une démarche qui est engagée dans l'établissement depuis de longs mois et cette année 2016 a été une année de préparation à cette visite. Les 4 sous processus relatifs au « management », les 8 sous processus relatifs à la « prise en charge » et les 4 processus « support » se sont réunis tout au long de l'année afin d'établir leur carte d'identité, leur cartographie des risques et leur Plan d'Actions Qualité, qui ont chacun été validés en revue de

processus ... En parallèle des sous processus, de nombreux parcours patient traceur (patient témoin juste pour le Dr Boitard ...) se sont déroulés dans chaque pôle, ce qui a permis aux professionnels d'intégrer cette nouvelle itération de la visite de certification ...Et remerciements à tous les professionnels engagés dans la démarche qui est une démarche essentielle pour une meilleure prise en charge des patients et pour l'harmonisation des pratiques.

L'ensemble de ces travaux sont pilotés par la DQAHP et notamment Mme Zarji et SO.

Initialement, la HAS avait prévu d'organiser la visite de l'établissement dès ce mois de janvier. Mais ayant pris du retard, la HAS a décalé la visite dans le courant du second semestre 2017, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs de préparer cette étape obligatoire ; en développant de nouveaux parcours « patients traceurs » et en réalisant des audits de processus.

Par ailleurs, la direction de la qualité organisera différentes sessions de sensibilisations et de communication pour tous les personnels. Comptons sur l'engagement de tous.

Pour réussir cette visite, mais également sa mutation, l'établissement a mis en place des projets nouveaux qui ont pu voir le jour pour l'amélioration des prises en charge des patients mais aussi pour l'amélioration des conditions de travail.

1- Traitement de l'eau potable au CHI :

Le CHI dispose historiquement d'un puits sur le site de Fitz-James. Un arrêté préfectoral de juin 2015 autorise son exploitation et les traitements Javel Pack et Décarbonatation électrique associés. Ces nouveaux outils, mis en service fin 2016 pérennisent l'approvisionnement en eau du CHI.

Chiffres clés:

Consommation m³/an : 130 000

Cout du projet : 1 250 000 € TTC

2- L'Unité de soins de Seguin Sud : Les Châtaigniers

Le projet du service de soins de 10 lits a abouti fin 2016 et sera mis en service début 2017. La présence d'amiante a contraint au désamiantage complet du bâtiment avant les travaux qui se sont déroulés en 9 mois.

Les nouveaux locaux, réaménagés en fonction des besoins du service sont conformes à la sécurité incendie, l'accessibilité Handicapés et l'amiante.

La commission de sécurité incendie a émis un avis favorable à l'ouverture au public le

7 décembre 2016.

Chiffres clés :

Nombre de lits: 10

Surface du bâtiment (RDC) : 1023 m²

Travaux TTC (avec désamiantage): 630 000 € TTC

3. L'UCP

Après les premiers plans présentés en 2011, la nouvelle UCP a ouvert le 2 mai. D'une superficie de 3.000 mètres carrés, l'UCP se divise en 5 pôles : « cuisson et conditionnement », « self et scramble », « administration », « livraison » et « technique ».

L'UCP produit quotidiennement près de 5000 repas pour les patients et 400 pour les agents qui déjeunent au self.

Les livraisons sont assurées sur 78 services de soins ; ainsi que sur le CH de Clermont, l'ADAPEI à Etouy, le CESAP à Clermont et à Gouvieux et l'ACSSO à Nogent sur Oise.

Coût des travaux : 10.740.000 Euros

4. UAU - Site de FITZ JAMES

Rénovation du bâtiment TOULOUSE

L'unité d'accueil et d'urgences a ouvert les portes de ses nouveaux locaux en date du 16/2/2016.

Après 9 mois de travaux, les deux niveaux du bâtiment Toulouse, sis sur le site de Fitz-James, ont été complètement remaniés pour répondre précisément aux attentes des professionnels de santé.

L'ensemble des équipes a été mobilisé pour participer à ce projet d'Etablissement, notamment pour n'en citer que quelques-uns : le service UAU, le GCSMO, le service hygiène, les services de la Direction des Affaires Logistiques (service Achats/ Approvisionnements, Services Techniques, Services Logistiques), la communication,...

Chiffres clés :

Nombre de lits: 6

Nombre d'urgences : 4 500 urgences / an

Surface du bâtiment : 1 000 m²

Travaux : 2 050 000 € TDC

5. Le FAM :

CONSTRUCTION du FOYER d'ACCUEIL MEDICALISE à BAILLEUL-sur-THERAIN

La construction du Foyer d'Accueil Médicalisé à Bailleul-sur-Thérain avec l'OPAC de l'Oise s'est terminée en fin d'année 2016.

Les visites de la Commission de Sécurité Incendie et de l'Accessibilité aux Personnes Handicapées sont ainsi programmées, tout comme la visite de l'Agence Régionale de Santé avant son ouverture.

La mise en service de ce bâtiment se fera en mars 2017 par le biais du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de l'Oise.

Chiffres clés :

Nombre de lits: 53

Surface du bâtiment : 3 265 m²

Travaux TDC : 6 895 000 € TDC

6. MAS - CLERMONT

CONSTRUCTION d'une MAISON d'ACCUEIL SPECIALISEE sur le SITE de CLERMONT

La construction de la Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits à Clermont se poursuit.

L'avancement de ce chantier est conforme au planning et au budget.

A ce jour, le chantier est réalisé à 60 % avec notamment la partie terrassement, fondation, gros-œuvre et charpente terminé.

Les corps d'état électricité, plomberie, chauffage et menuiserie notamment travaillent au sein des locaux.

Chiffres clés :

Nombre de lits: 60

Surface du bâtiment : 4 346 m²

Travaux TDC : 10 800 000 € TDC

7. COPERMO - 96 lits - CLT4 & FJ10

CONSTRUCTION d'un BATIMENT de 96 LITS sur le SITE de FITZ-JAMES

La Direction a mis en place la 1ère réunion relative au projet architectural de la construction du bâtiment de 96 lits au cours du mois de septembre 2016.

Ce premier bâtiment sera situé sur le site de Fitz-James et concerne les services de Clermont 4 et Fitz-James 10.

Le bâtiment sera composé de 4 unités de soins de 24 lits. Deux unités fermées au RDC comportant une chambre de soins sécurisée intensive et deux unités ouverte au premier étage.

Les réunions relatives à l'élaboration des plans ont lieu tous les 15 jours pour un dépôt du Permis de Construire début du second trimestre 2017.

L'ensemble des équipes est mobilisé pour participer à ce projet d'Etablissement.

Chiffres clés :

Nombre de lits: 96

Surface du bâtiment : 6 500 m²

Travaux estimation : 16 000 000 € TDC

REGROUPEMENT DES CRECHES :

A la suite de l'annonce par le CHG de son désengagement des crèches du CHI, il s'est avéré nécessaire de redéfinir le périmètre de cette activité. Après avoir envisagé différents scénarios, celui du regroupement sur le site unique de Fitz-James a été retenu pour une capacité de 100 places. En effet, cette solution avait le double avantage d'une part de contribuer à la baisse du déficit structurel des crèches et d'autre part de continuer à répondre sans difficulté à l'accueil des enfants des salariés du CHI. Le projet été élaboré sur la base de la réflexion de plusieurs groupes de travail composés d'agents issus des deux crèches puis a fait l'objet de différentes réunions de négociation avec les partenaires sociaux avant d'être mis en œuvre au 1er septembre 2016.

Les familles ont été tenues informées des différentes phases du projet et dans cette opération, à l'exception des agents en CDD qui avaient été informés du non renouvellement de leur contrat, les 12 suppressions de postes ont été effectuées sur la base des départs naturels.

Parallèlement, des travaux d'aménagement ont été effectués et se poursuivront jusqu'au début de l'année 2017. Ils visent à répondre à quelques réserves du service de la PMI du Conseil Départemental (sol du couloir, stockage des jeux extérieurs..) mais également à améliorer les conditions de travail des agents (vestiaire, salle de pause..).

Enfin cette opération a été effectuée en lien permanent avec les services du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise.

LABORATOIRE DE TERRITOIRE

La collaboration entre le laboratoire du CHI et de celui du Centre Hospitalier de Beauvais évolue vers un projet de création de laboratoire de territoire. Cette

démarche est accompagnée par l'ANAP et un référent biologiste préfigurateur a été désigné en septembre.

Rappelons également que le laboratoire de l'établissement s'est soumis à la visite d'accréditation COFRAC en juin qui a porté sur le management de la qualité, l'organisation des phases analytiques et sur certains examens de biochimie, d'hématologie et de microbiologie.

Nous avons reçu l'attestation d'accréditation le 20 décembre qui est valable du 12 décembre 2016 au 30 novembre 2020.

RELOCALISATION 92

Un autre grand projet dont on parle depuis de très nombreuses années voit enfin le jour : le retour des 2 secteurs des Hauts de Seine en Ile de France. Le CASH de Nanterre accueillera le secteur de Courbevoie et la Clinique de la MGEN de Rueil Malmaison le secteur de Neuilly.

Des réunions ont débuté en février avec l'ensemble des équipes de chaque structure, en lien avec les 2 ARS Hauts de France et Ile de France. Cette relocalisation est prévue en janvier 2018.

CONVENTIONS avec les STRUCTURES MEDICO - SOCIALES : 157 conventions sont signées à ce jour et 15 autres sont encore en cours.

ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Afin d'améliorer l'accès à l'hospitalisation complète et le parcours de soins des adolescents, et après de nombreuses réunions d'échange avec le Directoire et la CME, il a été décidé de maintenir une unité d'hospitalisation complète intersectorielle de 12 lits, de maintenir un hôpital de semaine de 6 lits à vocation intersectorielle et de lancer une réflexion d'organisation optimisée dans le cadre du prochain projet d'établissement.

Cette organisation sera en place dans les jours qui viennent.

Courant 2017, et suite aux réflexions engagées en 2016, d'autres projets verront le jour.

POLE RESSOURCE EVALUATION ET REHABILITATION PSYCHO SOCIALE

La fédération de réhabilitation intersectorielle existante va évoluer pour s'orienter vers la création d'un pôle Ressource Evaluation et Réhabilitation psycho sociale dans le courant de cette année. Des réunions de présentations ont déjà eu lieu les 10 et aujourd'hui même. Il en reste une le 24 janvier.

ORGANISATION DES TRANSFERTS DES PATIENTS DE L'UNITE ESQUIROL

Attendue depuis longtemps, il est prévu la fermeture de l'unité Esquirol courant mars en préparant le transfert des patients pour un changement d'unité progressif. C'est ainsi que 6 patients ont déjà été transférés début janvier, 6 autres seront transférés début février et les 6 derniers en mars avec l'ouverture du FAM.

RELOCALISATION DE L'ATMR sur le site de CLERMONT et du RELAIS de l'AULNE sur le site de FITZ JAMES

En 1992, l'établissement a acquis en 1992 une propriété d'une superficie de 10 ha à Sacy le Grand pour y installer dès 1994, l'ATMR et le Relais de l'Aulne en 1995, 2 ateliers thérapeutiques.

Devant certaines contraintes, notamment, bâtimentaires, il a été décidé de réintégrer ces ateliers thérapeutiques l'un sur Clermont, l'autre sur Fitz James.

Le relais de l'Aulne a une activité orientée vers la restauration et sera implanté dès avril sur l'ancien bâtiment SICARD et l'ATMR, dont les activités proposées sont un atelier « animaux, un atelier « espaces verts, un atelier « horticulture », un atelier « bois et bricolage » et un atelier « maison » intégrera le site de Clermont à côté de la 2^{ème} MAS.

Quant au site de Sacy le Grand, il sera vendu et a déjà trouvé acquéreur pour un montant de 830.000 Euros.

SERVICE QVT

L'Établissement s'est engagé dans une démarche QVT (Qualité de vie au travail) en s'appuyant sur un dispositif régional proposé par l'ANFH et donc financé par cet organisme. Le service "accompagnement psychologique/prévention RPS/politique en faveur des travailleurs handicapés, de la DRH a été parallèlement érigé en "service QVT". Deux premières journées de formation ont été organisées. Elles ont mobilisé les partenaires sociaux, la direction, des auditeurs DUERP ainsi que des agents et cadres volontaires. La démarche débutera réellement en 2017 avec la création et les premières réunions des instances de pilotage de la démarche.

CENTRE DE RESSOURCES ET DE MEMOIRE

Suite à une pétition lancée par le Professeur Charles Gardou en 2013, demandant à la France d'honorer la mémoire des dizaines de milliers d'handicapés et de déficients mentaux que le régime de Vichy a laissé mourir dans les hôpitaux psychiatriques, le président, François Hollande, a répondu favorablement à cette initiative de projet mémoriel.

L'établissement en partenariat avec la mairie de Clermont a répondu à un appel à projet pour la création d'un centre de mémoire et de ressource.

Dans le courant de l'année 2016, les travaux se sont poursuivis pour envisager la création d'un réseau Territoire Inclusif Centre Oise réunissant plusieurs partenaires

(CHI, Mairie, CH Clermont, CESAP, Conseil départemental, UNAFAM, IFSI, ACACHIC) dans le but de construire ensemble des liens pérennes.

Et le 10 décembre, jour de la journée internationale des droits de l'homme, François Hollande a inauguré, place du Trocadéro, un mémorial en hommage aux 45.000 personnes atteintes de maladie mentale et handicapées, victimes de la 2^{ème} guerre mondiale.

Sur la dalle, le texte inscrit est le suivant :

« Ici, 10 décembre 2016, la Nation a rendu hommage aux 300.000 victimes civiles de la seconde guerre mondiale en France. 45.000 d'entre elles, fragilisées par la maladie mentale ou le handicap et gravement négligées, sont mortes de dénutrition dans les établissements qui les accueillait. Leur mémoire nous appelle à construire une société toujours plus respectueuse des droits humains, qui veille fraternellement sur chacun des siens. »

REGLEMENT INTERIEUR

L'ancien règlement intérieur datait de 1960 ... Après de longues négociations, (pour mémoire, la démarche avait été initiée par F Leclercq dès 2012) l'établissement est dorénavant doté d'un règlement intérieur à jour qui a été validé par les instances de fin d'année. Il sera exécutoire après envoi à l'ARS et diffusé prochainement sur internet et intranet.

DELEGATION MOLDAVE (je ne sais pas si c'est important ...)

Le 22 mars, l'établissement a reçu une délégation moldave, composée de médecins psychiatres, de psychologues et de cadres de santé. Cette rencontre a eu lieu à la demande du Dr Faure, président de l'association MOCAPI (Moldavie, Champagne Ardennes Picardie). Cette journée a permis, outre une présentation générale de l'établissement d'avoir des échanges et des discussions ; ainsi que des partages d'expériences avec des professionnels de l'établissement.

FERMETURE DE L'UNITE SERIEUX

L'unité Sérieux , unité de 10 lits, dépendant du secteur de FJ5 a été fermée en juillet 2016. Les patients ont intégré d'autres unités et le personnel a été redéployé dans d'autres pôles.

- 1 poste de CS,
- 6 postes infirmiers (dont 1 vacant)
- 4 postes d'aides-soignants (dont 1 AMP en congé maternité)
- 3 postes ASH

INFORMATIQUE

La Direction des Systèmes d'Information en collaboration avec le DIRM, a procédé au déploiement du dossier patient informatisé dans 7 Pôles adultes en 2016 et a équipé les structures des 2 Pôles de psychiatrie infanto-juvénile.

Dans ce cadre, une importante action de modernisation du parc des postes de travail informatique a été menée en 2016 par les équipes de la DSI. Près 600 PC ont été

achetés et installés dont plus de 500 dans les services de soins auxquels sont venus s'ajouter 100 postes reconditionnés pour compléter l'équipement de ces unités. Ce travail de modernisation de l'outil informatique a été complété dans la même période par la mise en service d'un nouveau site intranet, d'un système de gestion des demandes d'intervention informatique et d'une messagerie électronique renouvelée.

CE qu'il ne faut pas oublier :

- Le départ de Florence en mai
- L'arrivée de Sophie au 1^{er} juin
- La disparition de 8 agents en activité.

L'année 2016 a également été marquée par le dossier COPERMO. Ce dossier a commencé en 2014 et après de nombreuses reprises, a été présenté par l'ARS au niveau national le 13 décembre dernier

Événements 2016

Mars

- 02/03 Signature de la convention U.P.S.R
- 22/03 Délégation Moldaves au C.H.I
- 17/03 Exposition à la salle Sarcus

Avril

- 06/04 Théâtre à Margny-Les-Compiègne
- 07/04 Commémoration des patients morts pendant la seconde guerre mondiale (1939/1945)
- 21/04 Champorales à la salle Pommery
- 28/04 Exposition Art Thérapie
- 28/04 Chasse au trésor

Juin

- 07/06 Journée « Zéro Phyto »
- 14/06 Fête de la musique
- 16/06 Colloque U.P.S.R
- 23/06 « Moteur/Action » Théâtre C.A.T.T.P Compiègne

Septembre

- 05/09 Pose de la première pierre de la M.A.S 2
- 13/09 Concert rencontre musicales

18/09 Course Femmes de cœur
20/09 Fête Seglas FJ2
23/09 Journée « Nettoyons la nature »

Novembre

04/11 Colloque Régional « Psychiatrie du sujet âgé, état des lieux et des liens »
08/11 Inauguration U.A.U et U.C.P
18/11 20ème journée Intersectorielle Colloque à Gouvieux
29/11 Marché de Noël Demay FJ7

Décembre

10/12 au 11/12 Marché de Noël de Clermont